

MAIRIE DE LAYRAC-SUR-TARN

BULLETIN MUNICIPAL



n°32



La Gazette de Layrac

DECEMBRE 2010

L'ensemble du Conseil municipal

vous adresse ses meilleurs vœux pour 2011

et vous donne rendez-vous

le dimanche 16 janvier à 11h

à la salle polyvalente

pour fêter ensemble la nouvelle année

LE MOT DU MAIRE : quelques informations.

La réforme des collectivités territoriales se poursuit et devrait avoir des incidences sur les ressources fiscales. Pour Layrac pratiquement dépourvu de taxes professionnelles, l'impact porte sur le fait que l'intégralité de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non bâti devrait revenir à la commune et à l'intercommunalité. Mais par ailleurs nous savons que les dotations de fonctionnement versées par l'Etat sont gelées sur 3 ans. Maintenir les services incontournables rendus à la population au niveau actuel, sans parler des besoins futurs que le développement de notre bassin de vie entraîne, s'avère de plus en plus difficile.

Un des objectifs de la réforme est aussi *« d'arriver à une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités au plus tard le 1^{er} juin 2013. Pour atteindre cet objectif, les préfets mèneront avec les élus locaux, dans chaque département, un travail conjoint afin d'achever, de simplifier et de rationaliser la carte intercommunale »*. Ce qui signifie qu'aucune commune ne peut rester isolée et doit intégrer une intercommunalité existante ou que de nouvelles intercommunalités doivent se créer.

La Communauté de Communes mène actuellement un travail de mise en chantier d'une Zone Industrielle d'intérêt Régional : « Pechnauquié 3 ». La voie d'accès à la zone est commencée pour permettre les travaux de construction des nouveaux locaux de Labinal. Une autre entreprise devrait aussi s'installer sur la zone : le repreneur de « La Mie Occitane », prévoit une extension de l'activité. Des pourparlers sont en cours pour l'acquisition foncière.

Ces nouvelles sont réjouissantes pour notre canton, on peut espérer une reprise économique.

Le mercredi 5 janvier à 18h à la salle polyvalente se déroulera la réunion publique de présentation du projet du Plan Local d'Urbanisme qui arrive dans sa phase terminale. Ce projet a été présenté aux Personnes Publiques Associées (CG, CR, DDT, SCOT, DDCS, Chambre d'Agriculture...) afin de recueillir les divers avis et observations permettant un amendement du dossier avant arrêt. Le document sera ensuite soumis à l'enquête publique avant d'être examiné par les services de l'Etat pour validation.

Le dimanche 16 janvier à 11h, retrouvons-nous à la salle polyvalente pour partager un petit moment de convivialité à l'occasion de la nouvelle année.

En attendant, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

J. Bonnet

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Séance du 28 septembre 2010:

1) Demande de subvention pour les travaux de réhabilitation de l'église

(Électricité 11 000 € HT et charpente 2510 € HT+630€ HT).

- Marché à procédure adaptée pour les travaux d'électricité: date limite de dépôt des dossiers le 18 octobre 2010 (3 artisans sollicités).
- Demande de subvention pour travaux: vote à l'unanimité.

Commission d'appel d'offres : présidée par Mme le maire

Titulaires : Myriam Alvarez, Didier Besse, Moïse Brousse,

Suppléants : Janine Lautier, Jacqueline Faccin, Alain Maureau.

2) Demande de rejet des eaux usées au fossé : Le pétitionnaire n'a pas la possibilité de réaliser l'épandage pour son assainissement, il demande l'autorisation de rejet dans le fossé. Le SMEA cautionne cette démarche. Demande acceptée.

Cet arrêté sera pris au cas par cas si nécessaire. Accepté à l'unanimité.

3) Création de site internet :

L'Agence Occitane spécialisée dans la création de sites Internet pour de petites communes propose la création d'un site pour 545 € HT et la maintenance pour 216 € HT avec la formation des élus.

Création du site acceptée à l'unanimité. Un rdv sera pris pour la présentation du projet.

4) Proposition de portage de repas à domicile par RECAPE : Moins cher pour l'utilisateur et sans de frais de portage. Changement de prestataire accepté à l'unanimité. La convention avec Bessières doit être dénoncée avant le 30 septembre. Voté à l'unanimité.

5) Propositions de plantations : L'association « Arbres et paysages d'Autan » propose des conseils pour la plantation et la fourniture de plants d'arbustes rustiques

- pour le jardin du Presbytère pour cacher la fosse et faire une haie séparative : 58,20€.
- Pour le nouveau cimetière : 88,20€

Dans le village à différents endroits : 75,60€

Faire la commande pour le 15 octobre, livraison début décembre.

Voté à l'unanimité.

6) Demande de subvention pour la restauration du château Bonrepos Riquet : Don de 100€.

Vote: 8 votes pour et 1 abstention.

7) Passage de la commission de sécurité de l'installation électrique à la salle polyvalente le mercredi 30 juin. Avis défavorable confirmé par le courrier de la Préfecture : urgence à prendre la décision des travaux indispensables à effectuer.

8) Communauté de communes :

* Examen des nouvelles propositions de modifications des statuts

La compétence voirie a été revue, redéfinition des voies communautaires.

* Chaussée de l'Escalier : délibération prise pour éviter l'arasement de la chaussée. Une réunion informelle avec tous les partenaires concernés avait été organisée au préalable afin de trouver une façon de s'opposer à la destruction de la chaussée.

* Communication du rapport d'activités 2009.

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL ...

9) Rendre compte de réunions :

1. SMEA : réunions de la commission territoriale pour mettre en place les différents services. Pour l'assainissement autonome les contrôles commenceront en 2011 et seront groupés par villages.
2. PLU : Travail de validation des documents avant présentation aux personnes associées.

10) Questions diverses :

- Consommation EDF: vérifier les contrats qui paraissent ne plus être adaptés pour certains postes.
- Plan Communal de Sauvegarde: il devrait être prêt en fin d'année.
- Commande des plaques de numéros de maisons récentes.

Séance du 27 octobre 2010 :

1) Analyse des devis de remise aux normes de l'installation électrique de l'église et choix de l'entreprise.

- ELECTRICITE GENERALE: HT: 8780, 50€ TTC: 10 501,48€
 - MASTER TECH: HT: 10 536, 50€ TTC: 12 601, 65€
 - M. SAUNIER : HT : 7 198,50€ Non soumis à la TVA
- Choix : M. Saunier (Le critère étant le prix et exécution avant la fin de l'année)

2) Travaux envisagés de mise aux normes électriques et accessibilité de la salle polyvalente.

- Préparation du dossier de demandes de subventions,
- Travaux de zinguerie sur l'arrière de la salle à réaliser tout de suite.
- Voté à l'unanimité. Délibération.

Estimation des travaux indispensables: environ 300 000€ HT

3) Fonction scanner à ajouter au photocopieur: 350 € environ. : accepté à l'unanimité.

4) Horaires de l'agent communal.

Demande de 4 journées de congé pour une formation personnelle de rugby: récupération sur une semaine de congés: accepté

5) Questions diverses :

* Plan de Prévention des Risques Sécheresse: présenté en Préfecture fin juin.

- Préconisations pour les nouvelles constructions.
- Enquête publique: du 18 octobre au 19 novembre 2010.

* Informations sur la réforme de la taxe d'habitation: les communes percevront en 2011 la part de la taxe d'habitation précédemment perçue par le Conseil Général (mais le CG appliquait des abattements que n'appliquent pas les communes.) Pas de délibération à prendre pour la modification des taux, attendre les nouvelles instructions début 2011.

* Plaques de numérotation des maisons : Choix de la plaque qui ressemble le plus à celles qui sont déjà en place.

STOP INFOS ...

APPARTEMENTS A LOUER à LAYRAC SUR TARN : Place de l'Eglise

2 appartements avec chauffage central au gaz

- **T3 de 97 m² : 1^{er} étage : libre**
Très ensoleillé
Location mensuelle : 495 € Hors charges
- **T3 de 81m² : Rez-de-chaussée, libre à compter du 1^{er} mars**
Petit jardin
Location mensuelle : 489 € Hors charges

S'adresser à la mairie 05 61 35 35 25

RECENSEMENT AGRICOLE de septembre 2010 à avril 2011

Comme tous les 10 ans, le Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche vient à votre rencontre pour le recensement agricole. Pour obtenir la photographie la plus détaillée de notre agriculture, de ses évolutions, de ses métiers, la participation de tous est primordiale.

Un enquêteur de la DRAAF, muni d'une carte officielle, se présentera prochainement dans toutes les exploitations de la commune.

Informations sur www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

POPULATIONS LEGALES en vigueur à compter du 1er janvier 2011

Population municipale calculée au 1er janvier 2008:	322
Population comptée à part:	6
Population totale:	328
Population recensée en 2009:	330

STOP INFOS ...

LA CRECHE

La crèche " Prés en bulles" qui a un agrément pour 24 places accueille 6 enfants de Layrac mais aussi des enfants de Bondigoux, Mirepoix et Villematier ainsi que des enfants de communes qui ont conventionné avec le SIGEP (dans la limite des places disponibles)

Le multi accueil  assure un accueil
1
collectif
régulier
occasionnel
d'urgence

Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- La **pré inscription** est faite sur le multi accueil, à partir du 6^{ème} mois de grossesse auprès de la direction.
- L'**inscription** est validée avant l'entrée de l'enfant avec l'établissement du dossier et du contrat

Contacts :

***Anne LEBRUN, directrice
Bérengère SABI, adjointe***

05 61 09 78 75

STOP INFOS ...

SUIVI DE LA CONCENTRATION DE DIOXINES DANS LE LAIT, LES OEUFS ET LE SOL

Compte rendu de la réunion du 26 novembre 2010 à ECONOTRE, réalisé par M. Philippe Druet :

ECONOTRE présente d'abord à « la commission de suivi des dioxines » (représentée par DECOSET, les élus, les associations environnementales, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Agriculture du Logement, la Direction Départementale de la Protection des Populations, la Cellule de l'Institut de veille Régionale, les exploitants) les résultats des mesures effectuées le 06/09/2010, comme chaque année, sur les sites de Bessières, Buzet, Roquemaure et Layrac.

Rappelons que :

- 1) les résultats sont exprimés en picogrammes (pg) par gramme (g) de matières grasses (MG) (lait ou œufs) ou de matières sèches (MS) (sols) ;
- 2) 1 pg = 0.000000000001 g ;
- 3) les normes européennes sont de 3 pg par g de MG pour le lait et les œufs commercialisés et de 40 pg par g de MS pour les sols (restriction des cultures au-delà de ce seuil).

BILAN DES RESULTATS de 2009 et 2010 :

LAIT : 0.23 et 0.25pg/g de MG. Ces résultats sont très satisfaisants, comme les résultats précédents (0.48 et 0.15pg/g de MG ;

ŒUFS : valeur entre 1.2 et 2.6 pg/g de MG ; les valeurs antérieures étaient un peu plus élevées, mais sans valeur significative ; deux valeurs sont depuis le début, légèrement supérieures à la norme (4.3 et 3.3 pg/g de MG) sur l'exploitation D, il est proposé d'ajouter un autre point (exploitation F), proche du précédent ; ceci devrait permettre de mieux cerner la raison des valeurs trouvées en D ;

SOLS : valeurs entre 1.2 et 7.8 pg/g ; ces valeurs sont dans les valeurs normales.

CONCLUSIONS

Ces résultats démontrent une grande stabilité des valeurs obtenues.

Ils montrent aussi l'absence d'influence de l'incinérateur sur la concentration en dioxines du sol, du lait ou des œufs dans l'environnement du site ECONOTRE.

De nouvelles mesures seront réalisées en septembre 2011 (même protocole et même laboratoire.)

PETITE CHRONIQUE DE LAYRAC ...

La monnaie à Layrac sous l'Ancien Régime

Les variations actuelles de notre monnaie européenne, l'Euro, nous amènent à nous questionner sur la manière dont nos ancêtres se servaient lors des échanges de leur argent.

Ce droit régalien « battre la monnaie » n'appartient plus aux états nécessitant en profondeur une harmonisation européenne de nos économies.

Avant la Révolution et l'apparition du papier monnaie, timidement sous la forme de bons sous Louis XIV, l'effondrement sous la Régence du système de Law, l'inflation des assignats, il n'existait que deux monnaies. La monnaie de compte déclinée en livres, sols et deniers (1 livre= 20sols, 1 sol= 12 deniers, le denier divisé en liards et billons) et la monnaie métallique sonnante et trébuchante (attention aux altérations) avec son poids de métal précieux : or, argent ou cuivre.

Le soc de nos charrues retrouve parfois à Layrac des petites monnaies de bronze aux effigies de nos rois que l'on appelait billons et qui servaient aux échanges modestes.

Il n'y avait pas de monnaie nationale et l'on se servait pour d'importantes transactions aussi bien de pistoles ou de réals espagnols que de ducats de Venise ou de florins que d'écus français car le métal était rare, mines d'argent de Bohême, or des rivières, recherche aventureuse de filons. La découverte aux Amériques de l'or mexicain ou péruvien et de l'argent bolivien des mines de Potosi ont engendré un formidable élan de l'économie accompagné de progrès scientifiques et sociaux de toutes sortes à la Renaissance.

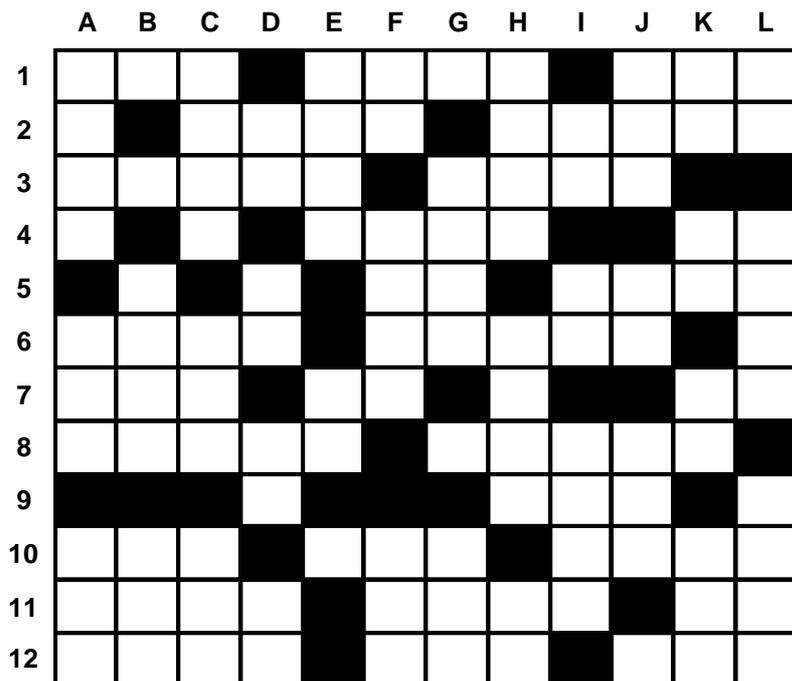
Alors comment fait-on pour les plus importantes transactions à Layrac, achat ou vente de bétail, de terre, de locateries ou autres, meubles. On payait à tempérament et l'on établissait des créances entre banques et particuliers et lorsqu'un débiteur au bout de plusieurs mois ne pouvait honorer les intérêts de son crédit on reprenait son bien mais aussi l'on versait des rentes à ceux qui s'étaient engagés dans les transactions. On tirait ainsi des bons que les héritiers honoraient sur plusieurs générations. Cela amenait à une réelle servitude mais s'accompagnait souvent de grandes solidarités.

Et le franc, me direz-vous. Il remonte à Jean II Le Bon, prisonnier des Anglais après l'horrible défaite de Poitiers (1356) et à la rançon demandée pour sa libération. Ce fut, surtout par la suite une monnaie de compte et le terme est employé conséquemment avec la livre dans certains actes notariés.

Dans nos campagnes, le numéraire était rare, il servait aux impôts, cens et rente, aux achats de superflu mais le troc et les dons en nature prévalaient. Aujourd'hui, nous retrouvons ce goût de l'échange parfois par obligation mais combien de plaisir éprouvons-nous en flânant dans ces vide-greniers à la recherche de l'objet perdu ou de notre enfance à retrouver.

Robert Mosnier

LES MOTS CROISES DE JPA...



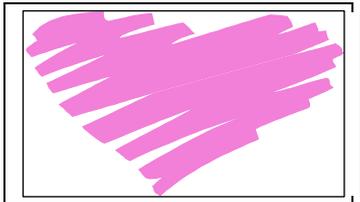
HORIZONTAL

- 1 Fonda en 1592 la congrégation des pères de la doctrine chrétienne. N'a vraiment pas été chic avec son frère. Première épouse de Jacob.
- 2 Berger sicilien. Constellation.
- 3 Ecrivain français. Déesse du mariage.
- 4 Interrogatif. Nourrice Universelle.
- 5 Phon : se promenèrent sans but. Un beau jardin.
- 6 La même. Musicologue belge.
- 7 Boxeur. Dieu de l'Égypte. Possessif.
- 8 Incendiaire. Auteur de Carmen.
- 9 Chevalier secret.
- 10 Le 12ème donna asile à de nombreux juifs. Participa aux premiers gouvernements de l'après-guerre 45-46. Compositeur français.
- 11 Ecrivain et officier de marine. Roi de Juda. Pronom personnel.
- 12 Il trouva un drôle de bec. Cinéaste de la fureur de vivre. Il n'a pas été bon avec sa boussole.

VERTICAL

- A Corsaire. Dieu des bergers. Journaliste espagnol.
- B Pour y voir clair. Un oui peu sûr.
- C Aurore Dupin. Quand il est bon on se régale avec. Saison.
- D Démonstratif. Symbole français. Métal. Terminaison latine.
- E Comme les doigts. Plus qu'un sentier.
- F Fort. Ecrivain français né à Marseille. Rivière suisse.
- G Architecte français. Vêtement en phon dans quel état ? Rivière suisse.
- H Poétesse française. Oreiller. Voyelles.
- I Train sans clair. Œil sans pied ni tête. Ecrivain français il prit parti violemment dans l'affaire Dreyfus.
- J Attacha. Port de rêves. Célèbre école.
- K Prêtresse. Prit froid à moitié. Repas liquide. Mathématicien norvégien.
- L Bon ou mauvais. Prince. Dieu de rafales.

CHEZ NOUS ...

<p style="text-align: center;">ETAT CIVIL</p> <p>Naissances : - <u>Maëlys Maréchal</u> est née le 5 septembre, ses parents Julie Adjutor et Anthony Maréchal habitent au 4600 Chemin de Patrou. - <u>Marlon Bœuf</u> est né le 31 octobre ses parents Emmanuel BŒUF et Julia KREISEL habitent au 751 Chemin des Couloms. Décès : M. Pierre Teysseyre décédait le 1^{er} octobre. Mariage de Inass Hamidou et de Julius Duphénieux le 7 août.</p>	<p style="text-align: center;">ADRESSAGE</p> <p>Les nouveaux propriétaires qui n'avaient pas de numéro de plaques pour leur maison viennent de les recevoir, jointes à la gazette.</p> <p style="text-align: center;">COLLECTE des ENCOMBRANTS</p> <p style="text-align: center;">Mardi 22 mars 2011 Mardi 21 juin 2011 Mardi 22 septembre 2011 Mardi 22 décembre 2011</p>
<p style="text-align: center;">RESTO DU</p> <div data-bbox="256 1003 616 1205" style="text-align: center;"></div> <p>Les bénévoles de cette Association reçoivent et assurent la distribution au local Rue des Huguenots (ancien local des dialyses) les mardis de 9h à 11h30 et 14h à 16h30 depuis début décembre et jusqu'à fin mars.</p> <p>Si vous avez des vêtements pour enfants en bon état inutilisés ou des dons en nature, vous pouvez les apporter le lundi de 9h à 11H et le mardi matin. Merci d'avance. N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie de Villemur</p>	<p style="text-align: center;">VILLAGES FLEURIS</p> <p>Trois participantes au concours des villages fleuris ont été primées par le Conseil Général, mais personne n'ayant pu être présent à la cérémonie de remise des prix au Conseil Général, les diplômes ont été envoyés à la Mairie.</p> <p>Ils sont à la disposition de :</p> <p style="text-align: center;">Mme Lucie LABOUYSSE, Mme Josette TATOUAT et Mme Gisèle ROBIN</p> <p>N'hésitez pas à venir vous inscrire auprès de la Mairie en mai pour le prochain concours : d'autres maisons pourraient participer car elles sont agréablement fleuries. Seule contrainte pour participer : le jardin doit être visible de la route.</p>

LA VIE A L'ECOLE...

Pour cette rentrée 2010-2011, l'équipe enseignante est stable.

L'école maternelle fonctionne toujours avec 2 classes pour 48 enfants:

- une classe regroupant 25 élèves en petite et moyenne sections, avec Mme Fabre (directrice)
 - une classe avec 23 élèves en grande section. avec Mme Billard
- Elles sont aidées d'assistantes maternelles : Mmes Christine Bouscatel et Martine Pérez ; Mmes Jocelyne Vialas et Laetitia Bartolomé sont en congé parental et donc remplacées par Mme Maryline Marghella et Melle Sophie Tégon.
- Mme Catherine Filipi assure le service de cantine.

L'école élémentaire a 4 classes avec une répartition plus complexe pour ses 92 élèves:

- une classe de 20 avec 15 CP et 5 CE1 avec Mme Dossier.
- une classe de 22 avec 12 CE1 et 10 CE2 avec Mme Jacomis
- une classe de 27 avec 5 CE2 et 22 CM1 avec M.Rivière.
- une classe avec 23 CM2 avec Mme Galino-Boisset

Melle Chantal Tégon et Mme Khédidja Merzoug assurent le service de cantine.

Les effectifs ont peu varié par rapport à la précédente rentrée : 2 de moins en Maternelle et 4 de plus en primaire.

Combien de petits Layracois ?

- 7 fréquentent l'école maternelle
- 14 sont à l'école élémentaire

Comme l'année dernière, les élèves scolarisés à Mirepoix ont eu accès gratuitement à la patinoire installée dans le cadre du Marché de Noël sur la place de Villemur (Partenariat Communauté de communes, mairie de Villemur, association des commerçants....)

LA VIE ASSOCIATIVE...

LE CLUB DES AMIS DE LAYRAC

➤ **Visite de la vallée du Rhône septentrionale** par la section « dégustation » du club des amis de Layrac

Le premier trimestre de la saison 2010 – 2011 nous a permis de découvrir les vins du nord de la vallée du Rhône, de Vienne à Cornas. C'est un groupe de 14 personnes, très sérieux et très appliqué, qui participe cette année encore à ces découvertes vitivinicoles.

Le périple commence par une présentation des nectars de Croze Hermitage. C'est au domaine de *la Croix du verre* qu'Olivier Dumaine, le maître des lieux, nous donne à goûter ses vins rouges de Syrah et ses blancs de Marsanne et Roussanne.

Le voyage immobile, par verre interposé, se poursuit chez Gilles Flacher. Ce jeune vigneron élève des vins sur les appellations de Condrieu et Saint Joseph. C'est l'occasion de faire un premier contact avec le Viognier, cépage blanc qui contribue à la typicité des célèbres et uniques vins de Condrieu.



Nous nous arrêtons enfin à Tain l'Hermitage, internationalement reconnu pour ses vins de l'Hermitage. Nous ne marcherons pas jusqu'à la Chapelle de l'Hermitage mais nous nous arrêterons à la cave de Tain où une grande diversité de breuvages nous enrichira de sensations nouvelles.

La visite se terminera autour des vignobles de Saint Péray et Cornas.

C'est un domaine Champenois qui attire nos papilles pour le mois de décembre avant des perspectives Bourguignonnes pour 2011.

La bonne humeur est de rigueur mais nous n'oublions jamais que le vin est un produit culturel, il ne se boit pas, il se déguste, ... avec modération.



Dominique Alvarez
XII 2010

LA VIE ASSOCIATIVE...

- Le CAL a organisé une petite randonnée de découverte des berges du Tarn. Par une matinée automnale un peu grise, les randonneurs ont emprunté le sentier qui longe le Tarn, juste après la confluence du Souet avec le Tarn jusqu'à hauteur du cimetière de Villemur. On n'imagine pas en passant sur la route l'existence de ce lieu de promenade plein de charme.
- Le groupe de danses anciennes Le Tourdion a participé à la 50^e édition des spectacles historiques de Graulhet « Les Marches du Temps » les 24 et 25 juillet 2010. Ce fut une expérience très enrichissante en contacts humains car nous avons aussi été figurants dans diverses scènes retraçant la vie de Graulhet.
- Le samedi 11 décembre nous étions présents à l'animation proposée par le Club du 3^e Age de Gargas
- L'assemblée générale du CAL aura lieu le samedi 22 janvier 2011 à 18h à la salle polyvalente, les nouvelles adhésions seront les bienvenues. L'animation d'un village rural concerne l'ensemble des habitants pour impulser des idées nouvelles.

Jacqueline Faccin.

LA FETE LOCALE...

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de la fête : le Club des Amis de Layrac, le personnel municipal, mais aussi les parents qui ont participé à l'animation de l'après-midi récréatif sous l'impulsion de Florence Busquère.



Solution des mots croisés N° 31

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	L	A	V	A	S		R	O	T	E
2	I	N	E	G	A	L	E	S		N	U	S
3	N	O	T	E	S		T	I	R	E	N	T
4	E	N		E	T	R	E	S		S	E	
5	D		O	S	E			E	N	T	R	E
6	E	O	R		S	T		S	U	E		T
7	S	U	E	E		A	U		E		R	E
8		R	E	T	A	B	L	I		R	A	S
9	A	S		O	R	L	E	S		I	C	I
10	S	I	O	N		E	M	U		C	L	E
11	I	N	E	N	A		A	L	L	I	E	N
12	E	S	P	E	R	E	S		I	N	E	S

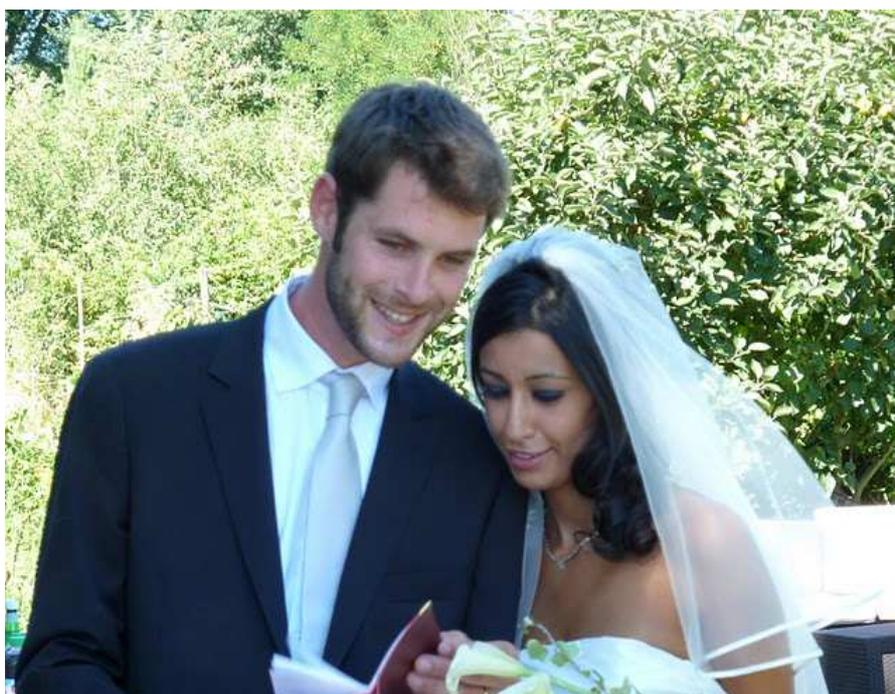
Le secrétariat de mairie sera fermé :

= le lundi 27 décembre 2010

= du lundi 3 au vendredi 7 janvier 2011

En cas d'urgence appeler au 05 61 35 36 84 ou 05 61 35 36 35

Nos mariés du mois d'août : Julius et Inass



BONNE ANNEE 2011